

**Le lundi 31 janvier 2022
à 18 h 30 via TEAMS**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Mesures dédiées et protégées
4. Activité de financement - Disco
5. Semaine du personnel
6. Levée de la séance

Karol-Ann Morin, présidente

« Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves. »
(Article 64, LIP)